% Angles d'Attac

ASSOCIATION POUR UNE TAXATION DES TRANSACTIONS FINANCIÈRES ET POUR L'ACTION CITOYENNE
BULLETIN ÉDITÉ PAR ATTAC SUISSE, 1205 GENÈVE - WWW.SUISSE.ATTAC.ORG - NUMÉRO 95 – JUIN 2014

Sommaire

TiSA: les choses commencent à bouger 1
Remunicipalisation: une option menacée 2
Quels sont les dangers de TISA ? 3
Pétition «Non aux accords TiSA, pour le maintien des droits démocratiques» 3
TAFTA : un projet de verrouillage de la gouvernance mondiale 4
Université d'été européenne des mouvements sociaux (ESU) 6
Hommage à Rémy Gyger 7
Petit guide de résistance à l'Europe austéritaire 8
Institutions européennes : une refonte radicale est nécessaire 11
Le mandat commercial alternatif 12
Pétition contre l'achat de drones israeliens 13
Vaud entre dans la danse de la sous-enchère fiscale 14
La Coupe est pleine 14
Pétition pour la démission de Johann Schneider-Ammann 15
Conférence de Raoul-Marc Jennar 16
Journées d'action contre l'impunité des transnationales 16
Altersummit: Journées de mobilisation européenne 16

JAB 2500 BIENNE 4
Retours et changement d'adresse à attac, CP 165, 1870 Monthey 1
ou par courriel : angles-ch@attac.org

ACCORD SUR LE COMMERCE DES SERVICES (ACS) / TISA

Les choses commencent à bouger !

TiSA, en anglais, signifie Trade in Services Agreement ou, en français, Accord sur le Commerce des Services (ACS). Cet accord, qui vise la libéralisation totale du « marché des services », est actuellement en négociation à Genève, en secret et en dehors de tout débat démocratique. Une cinquantaine de pays (y compris ceux de l'Union Européenne) en font partie, dont la Suisset. Plusieurs actions récentes, auxquelles Attac a participé, font que petit à petit TISA commence à sortir de l'ombre.

En Suisse, le public a entendu parler une première fois de TISA lors d'une manifestation organisée le 3 décembre 2013 au moment de l'ouverture de la neuvième conférence ministérielle de l'OMC [1]. Avec le slogan « Le libre-échange tue la démocratie » les manifestants ont attiré l'attention sur les divers accords commerciaux qui fleurissent actuellement (TAFTA, TISA…) et qui visent le renforcement de la libéralisation en contournant le blocage de l'OMC. La Suisse, par le biais du seco (Secrétariat d'Etat à l'économie), est très activement impliquée dans la négociation de TISA, sans que le parlement et le public ne soient informés ni des enjeux, ni des intentions du gouvernement.

Le Comité Stop-TISA, dont fait partie Attac, s'est constitué en Suisse fin 2013. Il s'oppose à ce traité et entend alerter l'opinion publique sur ce qui se trame dans son dos. Suite à la manifestation du 3 décembre, il a adressé une lettre au Conseil fédéral demandant des éclaircissements sur les négociations de TISA et signalant son opposition à ce traité. Pour appuyer sa demande, le comité a lancé une pétition à l'intention du Conseil fédéral qu'on peut signer sur internet ou sur papier. Elle est jointe à ce numéro d'Angles d'attac.

Le 28 avril, un rassemblement de dénonciation des négociations TISA a eu lieu devant la mission de l'Australie auprès de l'ONU à Genève. C'est en effet dans ces locaux que les négociations sur TISA ont repris à cette date. Sur l'initiative de l'International des Services Publics (PSI) [2] , de nombreuses organisations étaient présentes pour dire leur rejet de ce projet néolibéral qui met en cause les fondements même de la souveraineté politique.

A signaler enfin que la conseillère nationale Aline Trede (Verts) a déposé une interpellation le 17 mars 2014 demandant au Conseil fédéral des explications sur les conséquences d'une éventuelle signature de cet accord.

Il est évident que la lutte doit continuer. De nombreuses pistes sont à explorer : sensibiliser davantage le public, car les médias parlent pour l'instant encore trop rarement de TISA. Informer gouvernements et élus locaux, eux aussi exclus des négociations, dont le pouvoir décisionnel concernant leurs services publics serait remis en question.

Notes
[1] Voir Angles d'Attac no. 93, février 2014, p.6
[2] Le PSI a publié une brochure très intéressante sur TISA : http://www.world-psi.org

Remunicipalisation: une option crédible, mais menacée

Dans de nombreux pays, le tournant néolibéral des années 1980 et 1990 a entraîné une vaste privatisation de services publics essentiels. Les municipalités en difficulté ont été particulièrement séduites par la promesse d'économies dues à la privatisation de la distribution d'énergie, des transports en commun, de la gestion des déchets, des services de soins de santé et d'autres secteurs d'intérêt général. Plus récemment, cependant, de mauvaises expériences impliquant des modèles de fourniture de services à but lucratif ont poussé de nombreuses communautés à réévaluer l'approche par la privatisation.

Cette récente tendance à la remunicipalisation, c'est-à-dire au retour d'un service public autrefois privatisé dans le secteur public, a constitué l'une des réponses les plus populaires et efficaces. Ces revirements de situation ont principalement lieu au niveau municipal, même si, techniquement, ils peuvent également être mis en œuvre à l'échelle régionale ou nationale. **Presque tout service public autrefois privatisé peut être remunicipalisé.** La remunicipalisation s'opère déjà dans des communautés du monde entier et dans des circonstances très variées. Pour comprendre l'étendue de cette tendance, un livre récent sur la remunicipalisation de l'eau se penche sur une série d'exemples en Argentine, au Canada, en France, en Tanzanie et en Malaisie. Dans les quatre premiers pays, ces affaires impliquaient des autorités municipales, tandis qu'en Malaisie, il s'agissait du gouvernement fédéral lui-même. Dans chaque cas, on a pu assister à une frustration grandissante quant aux « promesses non tenues, à la restriction des services fournis aux pauvres, [et au] manque de planification intégrée » de la part des compagnies privées de distribution de l'eau, ce qui a poussé les gouvernements à restituer le service à la sphère publique. Même si la remunicipalisation de l'eau est confrontée à son lot de défis et que chaque situation est différente, les auteurs concluent finalement que « la remunicipalisation représente une option crédible, réaliste et attractive pour les citoyen(ne)s et les décideurs politiques déçus par la privatisation. » Le secteur de l'énergie en Allemagne constitue un autre exemple notable. Depuis 2007, des centaines de municipalités allemandes ont remunicipalisé la fourniture privée d'électricité ou ont créé de nouveaux services publics dans le domaine de l'énergie. En outre, deux tiers de l'ensemble des villes allemandes envisagent de mettre en œuvre des actions similaires.

Cette insatisfaction envers les fournisseurs d'électricité privés nationaux est principalement née du piètre passage à l'énergie renouvelable. Il existe bien peu d'incitations commerciales en faveur des énergies vertes, raison pour laquelle les municipalités ont décidé de prendre en main la transition vers les énergies renouvelables. Les gouvernements locaux se sont également rendu compte que les compagnies privées d'énergie monopolistiques ou oligopolistiques avaient tendance à gonfler les prix, tandis que la remunicipalisation permet de diminuer les tarifs.

La Finlande, la Hongrie et le Royaume-Uni ont eux aussi entrepris des projets de remunicipalisation. D'autres secteurs sont également concernés, tels que le transport public, la gestion des déchets, ainsi que le logement et les services de nettoyage. La remunicipalisation revêt une importance majeure, dans la mesure où elle prouve que les décisions antérieures visant à céder l'autorité publique ne doivent pas être irréversibles. Les choix relatifs au mode de fourniture d'un service public varient en fonction des circonstances et peuvent évoluer au fil du temps. La capacité à répondre à de nouvelles informations, à une conjoncture fluctuante ou à l'évolution de l'opinion publique constitue une liberté essentielle pour tout gouvernement démocratique qui se soucie de trouver la meilleure façon de servir l'intérêt public.

L'ACS empêcherait le rétablissement de monopoles publics

L'ACS limiterait, voire interdirait, toute remunicipalisation dans la mesure où cet accord empêcherait les gouvernements de créer ou de rétablir des monopoles publics ou des modèles de fourniture de services tout aussi « anticoncurrentiels ». Les traités sur le commerce tels que l'ACS possèdent un champ d'application très vaste. Ils ne se cantonnent pas à garantir le traitement non discriminatoire à l'encontre des services et prestataires de services étrangers. Au contraire, ils vont bien au-delà, en restreignant, voire en interdisant, certains types de mesures réglementaires gouvernementales tout à fait non discriminatoires. À l'instar de l'Article XVI de l'AGCS, l'ACS interdirait les monopoles publics et les prestataires de services uniques dans des secteurs pleinement engagés, même au niveau régional ou local. Les clauses « de statu quo » et « à effet de cliquet » proposées dans l'ACS sont particulièrement préoccupantes pour les projets de remunicipalisation. En effet, la clause de statu quo viendrait pérenniser les niveaux actuels de libéralisation des services dans chaque pays, bannissant de la sorte toute transition d'une fourniture de services publics basée sur le marché vers une prestation de l'État. En soi, cette clause ne proscrirait pas directement les monopoles publics ; cependant, elle interdirait la création de monopoles publics dans des domaines qui sont actuellement ouverts à la concurrence du secteur privé. De même, la clause à effet de cliquet figerait toute action future de libéralisation des services dans un pays donné. De nouveau, cette clause n'interdirait pas les monopoles publics à proprement parler. Toutefois, si un gouvernement décidait de privatiser un service public, il serait dans l'incapacité de faire marche arrière et de revenir par la suite à un modèle public. Par définition, les clauses de statu quo et à effet de cliquet écartent donc toute possibilité de remunicipalisation. La remunicipalisation ne serait réalisable dans le cadre de l'ACS que si elle a lieu dans des secteurs explicitement exclus de l'accord.

Il ne s'agit pas de croire que la remunicipalisation est toujours la bonne solution, mais plutôt de considérer que le droit des autorités à établir de nouveaux services publics ou à restituer des services privatisés à la sphère publique constitue une liberté démocratique fondamentale. La tendance à la remunicipalisation démontre l'importance de préserver cette flexibilité politique, mise à mal par de nouveaux accords trop ambitieux, tels que l'ACS.

Article repris de la brochure publiée par l'Internationale des services publics disponible sur http://www.world-psi.org/sites/default/files/documents/research/fr_tisapaper_final_web.pdf

Quels sont les dangers de TISA ?

Le but de TiSA est d'ouvrir à la concurrence internationale tous les services et de renoncer à toute protection des fournisseurs de services locaux ou nationaux. Si dans un domaine, des services privés existent à côté des services publics (par exemple hôpitaux, écoles), les deux auraient droit aux mêmes subventions, au nom de la « concurrence libre et non faussée ». Ainsi, une université américaine pourrait s'établir en Suisse demandant un financement à la hauteur des universités publiques, aux frais du contribuable. Cet accord ouvre grand la porte à la privatisation du secteur public pour le seul profit des grandes entreprises. Les domaines de la santé et de l'éducation, par exemple, sont en effet d'immenses marchés potentiels.

Ce qui est en jeu ici c'est le droit démocratique de déterminer quels services les collectivités publiques veulent mettre à disposition des citoyens, quelles règles adopter pour promouvoir la culture, protéger l'environnement, garantir l'accès à la formation et à la santé pour tous. Tout deviendrait une simple marchandise au plus grand profit des multinationales. En plus, de tels accords commerciaux comportent l'instauration de tribunaux d'arbitrage échappant aux droits des Etats contractants. Les entreprises peuvent ainsi porter plainte contre les Etats si elles se sentent lésées et demander des dédommagements qui peuvent atteindre des sommes faramineuses. Modifier la législation pour mieux protéger l'environnement, la santé public ou encore les droits des consommateurs deviendrait un risque énorme que les gouvernements hésiteraient à assumer.

Il est prévu que l'accord TiSA soit signé en 2014 déjà. Le parlement suisse sera ensuite appelé à le ratifier sans pouvoir en modifier ne serait-ce qu'une virgule. Il est à craindre que le parlement refuse de soumettre l'accord au référendum facultatif.

PÉTITION À L'ATTENTION DU CONSEIL FÉDÉRAL DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE

Non à l'accord sur le commerce des services (TiSA), pour le maintien des droits démocratiques

Depuis février 2012, le gouvernement suisse participe activement aux négociations d'un traité plurilatéral sur le commerce des services, appelé «Accord sur le commerce des services», plus connu sous son acronyme anglais TiSA (Trade in Services Agreement), qui vise à ouvrir à la concurrence l'ensemble des services.

Comme d'autres traités de «libre-échange» et «d'ouverture des marchés à la concurrence», cet accord se fonde sur des systèmes contraignants qui réduisent fortement l'autonomie et la maîtrise des Etats – et, à plus forte raison, des populations – et dont la portée dépasse largement le commerce. Ces accords incluent notamment l'institution de cours de justice spéciales, échappant au droit des Etats contractants.

Partant du principe de l'ouverture à la concurrence de tous les services dans des secteurs dans lesquels existent, à côté de l'activité étatique, des «prestataires privés ou bénévoles», TiSA imposerait aux pouvoirs publics une «obligation de neutralité économique» entre prestataires de services publics et privés. Sa ratification ne pourrait aboutir qu'à une remise en cause de fond en combles des fondements mêmes de nos sociétés, que ce soit en termes d'accès aux services de base qu'en termes de contrôle démocratique.

L'opacité dans laquelle ces négociations sont menées à Genève sous la houlette des Etats-Unis et de l'Australie par vingt-cinq pays auxquels s'ajoute l'Union européenne avec ses vingt-huit pays membres, nous inquiète. Elle inquiète à tel point que, Elisabeth Warren, sénatrice démocrate aux Etats-Unis, n'hésite pas à affirmer qu'on est en train «d'effectuer par des accords commerciaux ce qui ne peut être accompli au vu et su de tous»

- **Nous voulons maintenir et développer les services publics.**
- **Nous sommes inquiètes et inquiets des tentatives de mainmise commerciale sur les besoins fondamentaux de la population auxquels les services publics devraient répondre.**
- **Nous ne nous laissons pas déposséder des moyens de contrôle démocratique.**

Pour ces raisons, nous demandons au Conseil fédéral :

- **d'informer de manière complète et exhaustive le parlement et la population des buts et contenus de TiSA ;**
- **de prendre les dispositions nécessaires pour un retrait immédiat de la Suisse de ces négociations.**

Nom .....

Prénom .....

Profession .....

Lieu .....

Adresse de courriel .....

Envoyer à
VPOD Zentralsekretariat / SSP secrétariat central, Postfach 8279, 8036 Zürich

TAFTA : un projet de verrouillage de la gouvernance mondiale au seul profit des grandes entreprises.

Les normes de sécurité sur lesquelles nous nous appuyons quotidiennement pour notre alimentation, nos médicaments et produits domestiques, les politiques énergétiques et climatiques nécessaires pour sauver notre planète, les nouvelles régulations financières visant à empêcher les banques de jouer avec notre argent et de créer une autre crise, voilà des politiques qui devraient être déterminées dans des espaces ouverts et démocratiques, où nous avons voix au chapitre.

Mais un groupe constitué des plus grandes entreprises européennes et états-uniennes veut réécrire le contenu de ces politiques derrière des portes closes. Depuis plus d'une décennie, elles cherchent à développer de nouvelles règles de « commerce » entre l'Union européenne (UE) et les États-Unis.

Texte de Lori M. Wallach (Public Citizen, États-Unis - traduit et résumé par attac)

C'est ainsi que se trouve aujourd'hui en négociation l'Accord de libre-échange transatlantique (TAFTA), que les promoteurs des multinationales ont rebaptisé « Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement » (TAFTA). Leur but est d'éliminer ce qu'il y a de meilleur en termes de protection de l'environnement, de la santé et des consommateurs des deux côtés de l'Atlantique et de diminuer les contraintes que la puissance publique peut mettre en place pour réguler leurs activités. Ce qui est promu comme des règles « de haut niveau du 21e siècle » pour l'économie mondiale est en réalité un régime qui ferait reculer beaucoup des progrès obtenus par les mouvements sociaux au cours du 20e siècle.

Cet accord, qui n'a de « commercial » que le nom, exigerait des États-Unis et de l'UE de mettre en conformité avec les règles de l'accord leurs propres normes de sécurité alimentaires ou autres, leurs lois et régulations financières, leurs politiques climatiques, la protection de la confidentialité des données et d'autres politiques non commerciales.

Les règles de l'accord seraient contraignantes et leur non-respect pourrait entraîner des sanctions. Le pacte donnerait aux transnationales étrangères des possibilités nouvelles de remettre directement en cause, devant des tribunaux extrajudiciaires, des politiques d'intérêt public et de réclamer des compensations financières dont la charge reposerait sur les contribuables. Si le TAFTA entrait en vigueur, il écraserait nos droits démocratiques : les décisions sur les politiques concernant notre vie quotidienne seraient transférées dans des espaces internationaux où nous n'aurions aucun rôle.

De plus, des modifications au pacte ne pourraient être adoptées que par consensus de l'ensemble des parties. Ce projet est la dernière mouture d'un tour de passe-passe des multinationales qui, sous couvert de négociations « commerciales », attaquent sévèrement nos droits et nos besoins fondamentaux. Un projet qui échouerait s'il était mené ouvertement devant nos instances démocratiques.

La conclusion d'un accord de libre-échange transatlantique est un projet de longue date du Transatlantic Business Dialogue (TABD), désormais connu sous le nom de Transatlantic Business Council (TBC). Le TBC s'est réuni en 1995 pour établir un dialogue officiel de haut niveau entre les chefs d'entreprise, les secrétaires de cabinets aux États-Unis et les commissaires européens. Il a affirmé publiquement que l'objectif du TAFTA était d'éliminer ce qu'ils appellent les « irritants commerciaux », qui limitent leur capacité à échanger tout produit entre les États-Unis et l'UE ou à opérer selon les mêmes règles dans les deux zones sans intervention des gouvernements.

Sont ici visées les politiques que nous considérons comme les politiques fondamentales sur la sécurité alimentaire, environnementale, sanitaire ainsi que toutes les autres politiques qui composent le pacte social sur lequel nous nous basons tous. La « convergence réglementaire » est le terme aseptisé utilisé pour imposer aux gouvernements l'obligation d'autoriser les produits et les services qui ne satisfont pas aux normes domestiques, selon un processus appelé « équivalence » et « reconnaissance mutuelle ».

La Chambre de Commerce des États-Unis et Business Europe, deux des plus grandes organisations entrepreneuriales au monde, ont appelé les négociateurs à mettre en place un processus par lequel les « parties prenantes » de l'industrie des deux côtés de l'Atlantique seraient « à la table avec les régulateurs, afin de co-écrire les réglementations » pour les futures politiques. Une autre recommandation est le gel des réglementations, privant ainsi nos gouvernements de l'espace politique nécessaire pour répondre aux défis politiques et aux crises imprévues (par exemple, une crise financière ou les changements climatiques) ainsi qu'à l'évolution des exigences des consommateurs.

Les grandes entreprises ont été très claires quant à leurs intérêts et leurs objectifs. Ci-dessous un échantillon des documents soumis au représentant au Commerce des États-Unis :

La remise en cause des réglementations sur les OGM

Alors que la moitié des États américains envisage maintenant d'exiger l'étiquetage des OGM, une mesure soutenue par plus de 80 % des consommateurs américains qui pour beaucoup envient le système de l'UE, les entreprises qui produisent et utilisent des OGM exigent que le TAFTA annule l'étiquetage des OGM.(...) Beaucoup de sociétés américaines ont indiqué qu'elles aimeraient que le TAFTA force l'UE à revenir sur son principe de précaution concernant l'autorisation d'OGM. Par exemple, Monsanto espère que le TAFTA puisse être utilisé pour ouvrir un chemin à la « liste en plein essor des produits génétiquement modifiés en attente d'approbation ou de traitement ».

La hausse du prix des médicaments

PhRMA, le puissant groupe de pression des sociétés pharmaceutiques américaines telles Pfizer et Merck, souhaite que le TAFTA limite la capacité des gouvernements à négocier la baisse des coûts des soins de santé dans le cadre des programmes de santé publique. PhRMA a déclaré que le TAFTA devrait veiller à ce que ni le gouvernement des États-Unis ni ceux de l'UE n'achètent pour leurs programmes de santé nationaux des médicaments au prix des génériques. (...) PhRMA fait également valoir que le TAFTA doit inclure des règles pour que les sociétés pharmaceutiques puissent breveter des procédés médicaux, telles les

interventions chirurgicales : « Inclure clairement dans les éléments brevetables les inventions de processus médicaux (telles les méthodes de traitement) et les inventions en matière de végétaux et d'animaux. » (...)

Faire voler en éclats les politiques climatiques

Airlines for America, la plus grande association américaine de l'industrie du transport aérien, a fourni une liste de « règlements inutiles [qui] imposent un frein important à notre industrie » - règlements qu'ils espèrent voir démantelés par le TAFTA. En haut de leur liste, se trouve le Système d'échange de quotas d'émission (ETS) de l'UE, l'une des principales politiques européennes contre le changement climatique, qui exige que les compagnies aériennes paient pour leurs émissions carbone. Airlines for America a qualifié cette politique d'« obstacle au progrès » et demande que la suspension temporaire du programme devienne permanente.

Business Europe, qui représente des compagnies pétrolières européennes comme BP, a demandé que le TAFTA soit utilisé pour interdire les initiatives américaines sur le climat telles que les crédits d'impôt pour les combustibles alternatifs plus respectueux du climat. Dans ses commentaires officiels sur le TAFTA, sous le titre « Le changement climatique et l'énergie », le conglomérat entrepreneurial affirme que « les crédits d'impôt des États-Unis sur les combustibles et le crédit aux producteurs de biocarburants cellulosiques devraient devenir impossibles à l'avenir ».

Le démantèlement de la re-régulation financière

Même après la crise financière mondiale, les négociateurs américains et européens se sont mis d'accord pour un chapitre sur les services financiers, confondant libéralisation et dérégulation. De telles règles empêcheraient d'interdire les services et les produits financiers risqués, elles empêcheraient également les politiques nationales de fixer des limites tant à la taille des compagnies qu'aux types de produits et de services qu'une entreprise peut proposer et à l'entité juridique par laquelle un service ou un produit peut être fourni. Ces dispositions ne permettraient pas aux gouvernements de faire face aux « trop grands pour faire faillite », de limiter les risques par l'intermédiaire de pare-feux et, par exemple, d'exiger des mécanismes de compensation pour les produits dérivés.

Cela reviendrait à bannir catégoriquement certaines formes de régulation que les pays auraient pu adopter ou maintenir, et non à exiger un traitement égal des entreprises nationales et étrangères. Et comme si cela ne suffisait pas, au cœur du TAFTA se trouvent des règles diaboliques dites « investisseur-État » qui accorderaient aux entreprises étrangères le pouvoir d'attaquer directement des politiques de santé publique, financières, environnementales ou de tout autre domaine qui seraient considérées comme une atteinte aux nouveaux privilèges des investisseurs étrangers que le pacte doit établir.

Des tribunaux extra-judiciaires

Toute loi portant atteinte aux profits escomptés ou tout changement politique qui entrerait en conflit avec les « attentes d'un environnement réglementaire stable » pourrait être attaqué. Cet accord donnerait aux sociétés étrangères un statut égal à celui des entreprises nationales, leur accordant les moyens de faire respecter en privé ce traité international en traînant les gouvernements devant des tribunaux extrajudiciaires.

Ces tribunaux, composés de trois avocats privés qui n'ont aucun compte à rendre à aucun électorat, seraient autorisés à ordonner une indemnisation illimitée, qui serait finalement supportée par les contribuables, pour des politiques nationales ou mesures gouvernementales auxquelles les entreprises s'opposeraient. Beaucoup de ces experts exercent à la fois le rôle de « juges » ou d'avocats des grandes entreprises contre les gouvernements. Il n'existerait pas de mécanisme d'appel de leurs décisions.

Et que dire des bénéfices supposés du TAFTA ? Ils sont évalués dans un cadre théorique anti-réglementaire pour lequel les gains économiques découlent de la déréglementation. Mais, même si l'on accepte cette folie, examinons les études spécifiques.

La principale étude, préparée par ECORYS Nederland BV pour la Commission européenne, qui est la base pour les différentes annonces de croissance et de gains d'emploi, suppose que la moitié de l'ensemble des différences réglementaires entre l'UE et les États-Unis serait éliminée par le TAFTA. De cette hypothèse fantaisiste, l'étude constate alors des gains d'efficacité mais ne prend nullement en compte les impacts négatifs pour les consommateurs, les travailleurs et l'environnement. (...)

La seule bonne nouvelle est que, par le passé, des tentatives d'utiliser le cheval de Troie des négociations « commerciales » pour imposer ce genre de vaste régime de gouvernance extrême et rétrograde ont été déjouées, notamment la Zone de libre-échange des Amériques (ZELA), l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), l'Accord de libre-échange de l'Asie-Pacifique et les tentatives répétées d'expansion de l'OMC. Alors, aujourd'hui, le public, les décideurs et la presse peuvent contribuer à faire dérailler ces tentatives dissimulées de saper la démocratie en faisant prendre conscience de cette menace avant qu'il ne soit trop tard.

Aux États-Unis, l'attaque directe du TAFTA sur les barrières non-tarifaires a conduit beaucoup de nouveaux secteurs de la société civile à entrer dans le débat. Face aux menaces fondamentales que ces accords commerciaux représentent pour l'élaboration démocratique des politiques publiques et la protection de l'intérêt public gagnées par des décennies de lutte, le TAFTA a réveillé des organisations et des militant-e-s qui ne s'étaient jamais engagé-e-s dans les combats « commerciaux ».

La question à laquelle nous devons faire face ensemble est de savoir comment les sociétés civiles états-unienne et européenne peuvent créer une force unie de résistance populaire pour arrêter ce dangereux cheval de Troie du monde des affaires.

Lori M. Wallach

Université d'été européenne des mouvements sociaux (ESU) – Paris du mardi 19 au samedi 23 août

L'Université d'été européenne des mouvements sociaux (ESU) organisée à l'initiative du réseau des Attac d'Europe se tiendra à Paris du mardi 19 au samedi 23 août (Université Paris-VII Diderot dans le 13e arrondissement). Nous publions ci-dessous l'appel à ces journées.

L'Europe a rendez-vous avec un autre monde !

Drôle d'appel par ces temps plutôt dépressifs ! Mais la « crise » est-elle vraiment une lugubre fatalité ? N'est-elle pas plutôt l'opportunité de cette transition ambitieuse dont nous et la planète avons tant besoin ?

Certes, le tableau n'est en apparence pas reluisant : le chômage, la pauvreté et la précarité explosent. Les services publics et la protection sociale sont démantelés, portant atteinte aux droits humains les plus fondamentaux. Invoquant « la crise », nos dirigeants refusent de faire face à l'urgence du changement climatique et gouvernent pour les banques et les multinationales. Cette Union européenne-là, dévouée à la finance, veut nous faire croire qu'il n'y a pas d'alternative : l'austérité et la compétitivité seraient les seules issues . Et pourtant....

Il y a des alternatives : celles dont nous sommes acteurs et actrices !

Des pratiques se construisent et s'expérimentent tous les jours, qui prouvent que d'autres mondes sont possibles ! Sur tous les continents, des luttes et des actions concrètes s'organisent au quotidien contre l'austérité et ses conséquences. Elles remettent en cause le productivisme par la relocalisation et de nouvelles formes de solidarité. Elles ouvrent de nouvelles voies pour refonder les services publics et les droits sociaux et pour faire émerger une société durable et juste.

Analyser la crise et comprendre ses enjeux tout en construisant des alternatives...

Peut-on démêler les dimensions sociales, écologiques, économiques et démocratiques de la crise ? Où mènent les plans d'austérité qui nous sont imposés ? A quoi joue la Banque centrale européenne ? A quoi servent vraiment les marchés carbone ?

Quelles sont les expériences concrètes de relocalisation ? Comment conduire la transition énergétique ? Comment les mouvements sociaux peuvent-ils recréer l'espoir et stopper la montée de l'extrême droite ? Comment réinventer et repenser la démocratie ?

... le tout dans un cadre militant, mais aussi festif et convivial !

Au programme : des débats, des concerts, des activités culturelles, des visites et des rencontres avec des militant.e.s venu.e.s d'Europe et de tous les autres continents.

Cette Université d'été proposera des ateliers, des séminaires, un vaste programme « hors les murs » mais aussi des espaces dédiés à l'expérimentation – et même à l'action !

Construisons ensemble cette Université d'été européenne afin de partager idées, visions, afin que nous inventions collectivement d'autres réponses à cette crise.

Les inscriptions à l'ESU 2014 sont ouvertes !

N'hésitez pas à parcourir le site www.esu2014.org sur lequel nous mettrons en ligne de nombreuses informations pratiques au fur et à mesure de l'avancée des préparatifs de notre Université d'été européenne.

Davantage d'informations sur le contenu de l'Université seront également ajoutées au fur et à mesure de la construction du programme.

Vous y trouverez aussi les aspects pratiques concernant les tarifs et l'hébergement.

À bientôt à Paris !

Hommage à Rémy Gyger

Engagé depuis de nombreuses années dans Attac suisse et secrétaire national de notre association depuis 2011, Rémy Gyger est décédé subitement lors d'une balade dans le sud de la France au début du mois d'avril. Nous publions ci-dessous un texte rédigé collectivement dans les jours qui ont suivi son décès.

Rémy,
notre compagnon de toutes les luttes,
notre indigné infatigable et intègre,
notre ami.

Tu nous quittes déjà, trop brutalement, trop soudainement, trop tôt. Nous rêvons que ce ne soit qu'un autre de tes sacrés coups de gueule, un autre coup de tonnerre... Une de ces surprises que tu aimais nous balancer en pleine gueule, nous laissant pantois devant tant d'effronterie, sonnés par ton humour décoiffant, par l'acidité de tes critiques. Mais cette fois, nous sommes durablement atterrés.

Altermondialiste convaincu, te révoltant contre toute injustice, tu t'étais fortement engagé depuis des années et plus particulièrement depuis que tu étais secrétaire d'attac suisse. Nous nous souvenons de ces dernières universités d'automne d'attac, évènements que tu tenais à organiser parce que tu les trouvais indispensables.

De très nombreux militants d'autres organisations ont fait ta connaissance lors du Forum contre la spéculation sur les matières premières en avril 2013 à Lausanne. Tu as assuré la coordination et ton travail et ton dynamisme ont été largement appréciés.

Ou encore en janvier de cette année à Paris, où tu t'étais engagé pour qu'attac suisse soit de nouveau présent au niveau européen.

On peut citer d'autres batailles d'actualité, comme l'Accord sur le commerce des services ou encore la justice fiscale, dans lesquelles tu t'engageais avec l'enthousiasme et l'énergie qu'on te connaît.

Toi qui vomissais le défaitisme et la mollesse, toi qui montais au front contre tous les obstacles, comment pourrons-nous nous passer de ton énergie entraînante et communicative ?

Comment, pour te citer, « ne pas sombrer corps et âme dans le défaitisme, le sectarisme, le nationalisme, le cantonalisme ni l'alcoolisme » ?

Comment accepter de ne plus recevoir de messages se terminant par «Si vous trouvez ma proposition déplacée, tapez Delete et démissionnez-moi du Collectif, je l'aurai bien cherché. Mais je vous aime quand même »?

Qui nous guidera vers la bataille avec des «mais je viens d'avoir 50 ans et pour moi, continuer de discutailler dans le vide avec les larbins des capitalistes, ça m'écœure»?

Rémy, ton manifeste du 1er avril nous a donné des ailes. Maintenant nous sommes devant la difficile tâche de réaliser tes utopies. Mais nous savons que c'est possible.

Ta phrase pessimiste et presque prémonitoire « dans le long terme, nous serons tous morts sans rien avoir obtenu de nos rêves de liberté et de justice pour tous » ne deviendra pas réalité. Nous te le promettons.

Nous espérons pouvoir trouver autant de force et d'enthousiasme en nous pour continuer ton œuvre, que ton souvenir nous guidera et nous donnera le courage de ne jamais abandonner la lutte.

Toi, belle âme, engagé-enragé sans concessions, ami sincère et généreux, tu t'en es allé.

Nous, nous restons, dans la douleur et le chagrin.

Mais avec l'urgence de rester fidèles aux impulsions que tu nous a insufflées et la nécessité de poursuivre nos luttes et nos engagements partagés avec toi, Rémy.

Petit guide de résistance à l'Europe austéritaire

A l'occasion des élections européennes, Attac France propose, dans un petit guide, une revue des enjeux des politiques menées en Europe, ainsi que des luttes et alternatives qui s'y développent. Noue en publions ici de larges extraits.

Depuis l'éclatement de la crise, les gouvernements européens et la Troïka - la Commission européenne, la Banque centrale européenne et le Fonds monétaire international - mettent en œuvre des coupes budgétaires dans les programmes sociaux (austérité) et des politiques au service des multinationales et investisseurs privés (compétitivité). Mais ces mesures suscitent de fortes résistances sociales dans de nombreux pays européens.

Le rouleau compresseur des mesures d'austérité et de compétitivité est placé sous le signe de TINA, le surnom de Margaret Thatcher : There Is No Alternative (« il n'y a pas d'alternative »). Ainsi partout en Europe, les gouvernements issus de la droite ou de la gauche appliquent le même programme, inévitablement présenté comme « douloureux mais nécessaire ». Et ce alors même que ses résultats sont catastrophiques : aggravation du chômage, de la crise économique, tensions sociales… et retour en force de l'extrême-droite.

Pourtant, des alternatives existent. Des mouvements sociaux se lèvent dans les pays les plus touchés par la crise. Ils contestent les privatisations, les reculs sociaux, la mise en pièce de la société et de la nature. Ces luttes, qui tentent de se coordonner au plan européen, se multiplient et dessinent d'autres projets de sociétés, mettant les besoins écologiques et sociaux de tou.te.s avant les profits d'une minorité.

Quand la compétitivité intoxique la société

La "compétitivité" est devenue l'unique horizon des politiques publiques pour les gouvernements européens. Elle promettrait des lendemains meilleurs en stimulant la croissance économique et l'emploi. Le principe est simple : dans un contexte de libre circulation des capitaux, les économies européennes sont en concurrence pour attirer investisseurs et entreprises.

Pour maintenir des niveaux d'emploi et de croissance élevés, les gouvernements n'auraient qu'une seule alternative : se plier au bon-vouloir des marchés. Fiscalité aux petits soins, normes environnementales au rabais, exonérations de cotisations patronales, droits sociaux à la baisse, privatisations… Un véritable dumping social et environnemental qui coûte cher à la collectivité.

Bien sûr, il ne serait pas "compétitif" de faire payer la facture aux employeurs ou aux plus riches (de potentiels investisseurs…) : ce sont donc les couches moyennes ou populaires qui sont mises à contribution à travers l'augmentation des taxes sur la consommation comme la TVA. Partout en Europe la fiscalité sur les entreprises est allégée au détriment des ménages.

"Compétitivité" oblige, on taxe moins les facteurs dits mobiles (le capital, les revenus les plus élevés) et davantage les classes populaires et moyennes. En Grèce, cette logique est poussée à l'extrême : avec la baisse de la taxe sur les bénéfices des entreprises (de 25 % à 10 %) et la hausse des impôts sur la consommation, les employés et retraités supportent 55,5 % de la charge fiscale, pour seulement 28 % pour les entreprises. Un véritable "pillage fiscal" ! Et quand elles ne bénéficient pas d'impôts très bas, les multinationales comme Amazon et Google utilisent les différentiels de fiscalité selon les pays et les paradis fiscaux pour ne payer quasiment pas d'impôts. Par contre les contribuables paient pour renflouer les banques : en Irlande 40 % du PIB a été injecté dans le secteur bancaire par les contribuables.

Les politiques de compétitivité consistent aussi à "modérer" voire réduire les salaires et les droits sociaux au plus grand bénéfice des entreprises. En Europe du Nord comme dans les pays du Sud, elles frappent les salariés de plein fouet :

– en Grèce, depuis 4 ans, le pouvoir d'achat a baissé de 37 %, les conventions collectives qui garantissent les droits des travailleurs ont été tout simplement suspendues en 2011.

– au Portugal, le nombre de salarié.e.s couverts par des conventions collectives est passé de 1,5 million en 2010 à 300 000 en 2012.

– en Espagne, le niveau moyen des salaires est maintenant inférieur d'un tiers à celui de la zone euro et le gouvernement s'en félicite car cela "dope les exportations".

En Europe du Nord, de telles politiques constituent un modèle pour la plupart des gouvernements :

– en Allemagne, le "modèle" basé sur la compression des salaires pour doper les exportations a fait exploser la pauvreté dans une partie de la société, et oblige aujourd'hui à établir un salaire minimum.

– avec la loi sur la sécurisation de l'emploi de 2013, la France s'est engagée dans la voie des "accords compétitivité-emploi" qui autorisent les entreprises à diminuer les salaires. Le Medef qui réclame la baisse des "charges" sociales et fiscales a été entendu, et à nouveau avec le "Pacte de Responsabilité".

La compétitivité n'est cependant pas qu'une affaire fiscale ou sociale. En Grèce et en Roumanie, des mines d'or ont rouvert malgré les conséquences dramatiques pour l'environnement (avec notamment le déversement de cyanure en quantité). Partout en Europe, les lobbies de l'industrie extractive se mobilisent pour faire autoriser l'extraction de gaz de schiste, malgré les dangers notoires associés à cette pratique. La Pologne, fer de lance de l'exploitation du gaz de schiste en Europe, en subit aujourd'hui les conséquences.

Le désir d'attirer les grands investisseurs à tout prix conduit les décideurs européens, nationaux et locaux, à multiplier les privatisations avec pour conséquence des tarifs qui explosent pour les consommateurs.

Les multinationales françaises ont été invitées par le Président de la République grec à participer à cette grande braderie : Suez, candidate au rachat du service des eaux à Salonique, ou Vinci, qui a racheté les dix principaux aéroports du Portugal.

La "séduction" des investisseurs passe aussi par le financement de grands projets inutiles voire nuisibles, comme l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes ou la ligne de chemin de fer Lyon-Turin. Des projets au plus grand bénéfice du privé, dont l'utilité sociale est négligeable par rapport aux coûts économiques et environnementaux.

L'université et la recherche n'y échappent pas : elles doivent, elles aussi, se soumettre au dogme de la compétitivité, entrer dans des logiques de concurrence et trouver des financements privés. La recherche est entièrement tournée vers des rentabilités de

court terme et les chercheurs de plus en plus soumis à cette logique de concurrence.

La mobilisation citoyenne a permis de rejeter l'accord commercial anti-contrefaçon (mieux connu sous le sigle ACTA) qui aurait signifié des reculs considérables pour le respect de la vie privée, des droits des citoyen.ne.s sur internet, pour l'accès aux médicaments génériques ou l'utilisation de semences paysannes. Avec l'ouverture de la négociation d'un accord transatlantique entre l'Union européenne et les Etats-Unis, ce sont les normes sociales, environnementales et sanitaires qui sont attaquées, parce que présentées comme un obstacle à la "compétitivité". Les entreprises pourraient attaquer les Etats devant des tribunaux arbitraux privés. Une mobilisation citoyenne des deux côtés de l'Atlantique s'organise pour faire échec à ce projet.

Ces politiques de compétitivité sont doublement mortifères: elles instituent la concurrence entre les peuples, plonge les Etats dans une guerre économique qui détruit les modèles sociaux issus de longs combats… Et contribue ainsi à la montée des courants nationalistes et xénophobes.

L'austérité : une catastrophe économique, une attaque radicale contre les droits sociaux

L'austérité est en quelque sorte une manière de socialiser le coût des politiques de compétitivité qui garantissent, elles, les profits privés.

Le principe est le suivant : avec la crise financière, le renflouement des banques, la crise économique et la récession, les gouvernements ont accumulés des dettes publiques importantes qui contraignent les budgets. Impossible pour eux de "faire marcher la planche à billets" (la Banque centrale européenne s'y oppose) ou d'augmenter les impôts sur les plus riches ou sur les entreprises, "compétitivité oblige".

Il est délicat de se contenter d'accroître la pression fiscale sur les classes moyennes et populaires : la solution choisie par les tenants de l'austérité pour équilibrer les dépenses et recettes consiste donc à sabrer dans les dépenses publiques. Cela passe par des coupes dans les effectifs et salaires de la fonction publique (et, donc, dans les services publics), ainsi que dans la protection sociale (chômage, santé, logement, retraites…).

En Grèce, au Portugal, en Espagne, on ferme des écoles et on licencie des enseignant.e.s. On ferme ou on privatise des hôpitaux, on brade les services publics au profit de multinationales et d'intérêts privés locaux.

La précarité de l'emploi et des conditions de vie devient la norme, les retraites sont sacrifiées, les jeunes sont condamné.e.s à l'émigration, la baisse du niveau de vie est radicale en à peine deux ou trois ans, le renoncement à relever le défi écologique est cyniquement justifié par la crise économique et sociale. (...)

Cette politique contient pourtant son propre échec : la récession qu'elle organise accroît les déficits et la dette publique dans toute l'Europe. Cet échec justifie de nouvelles coupes qui aggravent la crise. L'austérité est donc un programme sans fin de démantèlement du droit du travail et de la protection sociale, ainsi que de privatisation des services publics. (...)

Le cas grec

De 2010 à 2012, le pouvoir d'achat a chuté de 50 % en Grèce. Les mesures d'austérité ont brisé la consommation intérieure, les entreprises n'ont plus de débouchés, les faillites se multiplient. Le PIB s'est rétracté de 25 % de 2009 à 2012. Le chômage a été multiplié par 3 entre 2009 et 2012. En 2013, sur les 1,3 million de chômeurs, seulement 200 000 bénéficiaient d'allocations allant de 180 à 468€. Les jeunes paient un très lourd tribut, avec 56,4 % de chômage. De nombreux n'ont qu'un souhait : émigrer.

La pauvreté atteint des records avec plus d'une personne sur 5 en dessous du seuil de pauvreté. Pour la première fois depuis 1950, la mortalité infantile a augmenté. (...)

Ainsi la Troïka n'a pas sauvé la Grèce : elle l'a plongée dans le chaos. La dette et les déficits ont explosé et la divergence de compétitivité s'est accrue entre la Grèce et les autres pays de l'Union européenne. (...)

Un édifice antidémocratique dont la finance est la clé de voûte

Il suffit de le constater : les politiques d'austérité et de compétitivité, censées répondre à la crise, ne font que l'empirer. L'austérité crée la récession et détruit les

économies européennes. Les politiques de compétitivité mettent en péril le contrat social et n'ont jamais tenu leurs promesses en matière d'emploi.

Les profits explosent et la précarité se généralise… Non seulement ces politiques sont des dangers pour nos sociétés, mais elles apparaissent de plus en plus comme la négation même du principe de démocratie, en témoignent les mécanismes institutionnels antidémocratiques qui contribuent à l'application du dogme austérité-compétitivité :

– la Troïka, constituée de trois instances non-élues, impose des politiques désastreuses dans les pays d'Europe surendettés. Au nom de la crise de la dette publique, elle agit comme un pompier pyromane. Les parlements nationaux enregistrent, sans débat.

– la crise de la dette publique en Europe a été aggravée par la politique irresponsable de la Banque centrale qui a poursuivi une politique monétaire en faveur des intérêts des banques privées. Au final, la spéculation par les banques sur les dettes souveraines leur a permis de dégager des profits considérables.

– les mécanismes de contrôle des budgets nationaux définis par le Traité budgétaire adopté en 2012 et plusieurs paquets de directives européennes ("Six-pack", "two-pack"). Ils définissent une "gouvernance économique" qui soumet les budgets nationaux à un strict contrôle par la Commission européenne, avant même l'examen devant les parlements nationaux – devenus simples chambres d'enregistrement.

Pire, des sanctions automatiques sont prévues contre les Etats en cas de non-respect de leurs engagements La démocratie est-elle devenue un vain mot ? Aux mécanismes institutionnels créés pour réduire les choix des élu.e.s, s'ajoute le cynisme de dirigeants ayant un programme de "changement", qui une fois élus confortent la mainmise des plus riches. A titre d'exemple, François Hollande s'était engagé, pendant la campagne présidentielle, à rompre avec l'austérité en Europe et à renégocier le traité budgétaire. Aussitôt élu, il l'a pourtant aussi tôt fait ratifier !

Une des causes profondes de cette fuite en avant austéritaire, faite de reculs sociaux, démocratiques et de destruction de la nature, est avant tout le choix des dirigeants européens de ne pas s'opposer à la finance. Le pouvoir économique considérable dont jouissent les multinationales et les moyens démesurés qu'elles emploient pour influencer la décision publique contribuent indéniablement à faire pencher la balance en leur faveur.

Mais force est de constater que la démission des élu.e.s leur facilite la tâche. En adhérant au dogme de l'austérité et de la compétitivité, ils deviennent des "managers" d'un territoire ou d'un pays, dont le rôle consiste à attirer entreprises et investissements privés tout en comprimant les dépenses. Dès lors, sont-ils encore les représentant.e.s de leurs électeurs ?

Ce renoncement n'est pourtant pas inéluctable, loin de là ! Des propositions existent, pour mettre au pas la finance, et dégager des marges de manœuvres budgétaires pour promouvoir des politiques sociales et écologiques. De nombreux mouvements se sont développés partout en Europe. Ils portent ces alternatives pleines d'espoir. (...)

Conclusion

Dans de nombreux pays, les citoyen.ne.s s'organisent et se mobilisent. Au plan local ou national, articulées ou non au plan européen, ces mobilisations contribuent à des victoires contre les politiques néolibérales, et ouvrent la voie à des ruptures politiques. Celles-ci impliquent l'émergence de forces politiques progressistes, à laquelle les mouvements sociaux contribuent tout en gardant une autonomie exigeante.

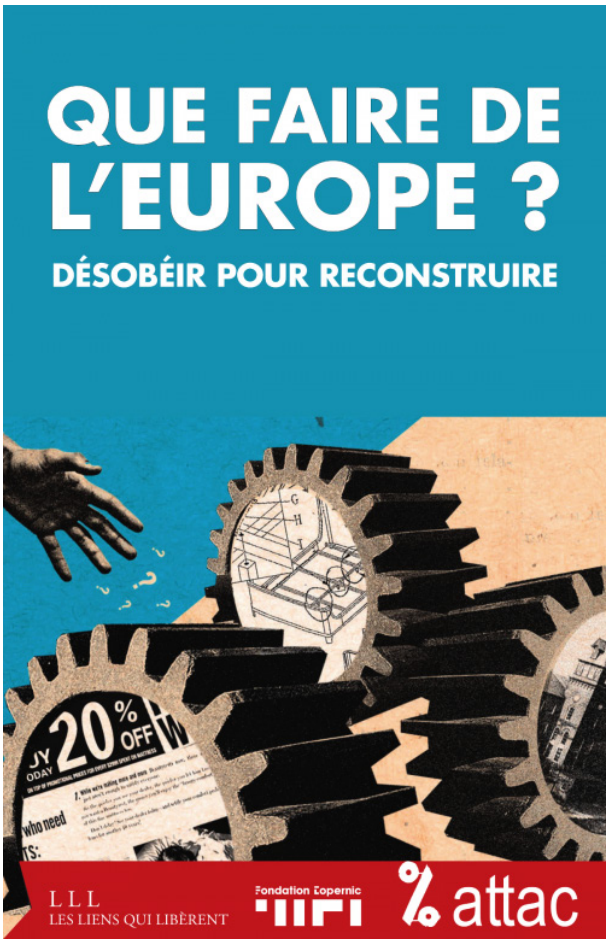

Le livre « Que faire de l'Europe ? Désobéir pour reconstruire » peut être commandé sur le site d'attac France: http://france.attac.org/nos-publications/livres/article/que-faire-de-l-europe-desobeir Prix unitaire public 14€ - 8€ + frais de port

Institutions européennes: une refonte radicale est nécessaire

En 2014, les élections européennes se dérouleront sur fond de crise sociale et économique sans précédent en Europe… et dans un contexte de défiance généralisée à l'égard des institutions européennes. Cette défiance se traduit par d'intenses débats dans les mouvements sociaux: faut-il « en finir avec l'Europe », faut-il rompre avec l'Euro, désobéir aux institutions européennes tout en essayant de préserver l'intégration européenne ? Les débats sont âpres et nous n'essaierons pas d'en rendre compte ici. Mais si les divergences s'expriment sur les solutions à apporter à la crise européenne, la critique sans concession des institutions européennes fait, elle, consensus.

Bien avant la crise européenne consécutive à la crise financière de 2008, la Commission, le Parlement et le Conseil, qui forment le « triangle institutionnel » européen, étaient déjà décriés pour leur caractère non-démocratique et leur porosité aux intérêts privés.

Dans l'Union européenne, c'est la **Commission européenne**, instance non élue et sous influence des lobbies industriels, qui a le pouvoir d'initiative législative, c'est-à-dire de proposer des lois (directives ou règlements) dans ses domaines de compétences dont le périmètre s'est étendu au fil des traités. Ces propositions sont amendées et adoptées par le Conseil des ministres de l'Union européenne (qui rassemble les ministres concernés des États membres), seul ou en co-décision avec le Parlement européen – selon les domaines. En ce qui concerne la Politique agricole commune, le Conseil des ministres et le Parlement co-décident, depuis 2007 et le traité de Lisbonne.

Le **Parlement européen**, élu au suffrage universel depuis 1979 (à l'origine c'est une assemblée consultative), peut donc intervenir dans le processus législatif même s'il dispose de pouvoirs circonscrits. S'il a permis des victoires importantes, comme le rejet du traité anti-contrefaçon (ACTA) en 2012, il fait lui aussi l'objet d'un lobbying forcené de la part de l'industrie européenne. Et il arrive que le Parlement se fasse le vecteur des intérêts des industriels, comme ce fut le cas lors de l'adoption de la directive REACH sur l'enregistrement des produits toxiques, dont la portée a été largement réduite notamment par le Parlement européen.

A ces institutions s'ajoute la **Cour de justice de l'UE**, qui arbitre les conflits de pouvoir et juge de la conformité de la loi des États à la législation européenne. Ses décisions sont obligatoires et exécutoires. Son interprétation des Traités européens peut être décisive et ses arrêts ont marqué l'évolution du droit européen, souvent en faveur de la libéralisation des économies et parfois même au détriment des droits syndicaux comme ce fut le cas avec les arrêts Laval et Viking (2007).

La **Banque centrale européenne** (BCE) est, depuis le traité de Maastricht, responsable de la politique monétaire européenne de manière parfaitement indépendante des États membres et des gouvernements. Son seul mandat: lutter contre l'inflation. Elle est dirigée par un directoire d'experts (souvent d'anciens banquiers) sous la responsabilité du Conseil des gouverneurs des banques centrales des États membres.

Enfin, en dernier lieu, c'est le **Conseil européen**, qui rassemble chefs d'État et de gouvernement, qui arrête les grandes décisions et orientations politiques pour l'Europe et détient, seul, le pouvoir d'engager le processus de modifier les traités.

Si la critique de ces institutions ne date pas d'hier, la crise que traverse l'Europe depuis 2009 a contribué à lui donner un nouveau souffle. On a en effet assisté en cinq ans seulement à une montée en puissance considérables de ces institutions, en particulier de la Commission et de la Banque centrale européenne. Celle-ci ne s'est pas accompagnée d'une démocratisation, au contraire, mais d'une mise sous tutelle de la démocratie.

Celle-ci s'exprime dans les mécanismes de contrôle des budgets nationaux (« Six pack », « two-pack », Traité budgétaire) qui s'accompagnent de sanctions pour les gouvernements qui ne mettraient pas en œuvre des politiques d'austérité et de compétitivité suffisamment drastiques. Cette « gouvernance économique européenne » confère par ailleurs à la Commission des pouvoirs de contrôle exorbitants.

Les parlements deviennent-ils de simples chambres d'enregistrement ? C'est déjà clairement le cas dans les pays surendettés placés sous la tutelle de la Troïka (la BCE, la Commission et le FMI). Ces trois instances non-élues ont imposé et imposent, au nom de la crise de la dette, des politiques drastiques et désastreuses à des pays comme la Grèce, le Portugal ou l'Irlande. Au sein du Conseil européen, l'illusion de la collégialité disparaît: les pays les plus puissants imposent leurs vues aux pays les plus faibles.

La BCE, enfin, a acquis un pouvoir considérable en ces temps de crise de l'Euro. Outre sa participation à la mise sous tutelle de plusieurs États de la zone euro, elle dispose à sa guise de la politique monétaire. D'un côté elle châtie les États, jugés dépensiers, de l'autre, elle déverse sur les banques des flots intarissables de liquidités dont celles-ci bénéficient sans conditions ni contreparties. Quand bien même une partie de ces liquidités contribue à la spéculation sur les dettes souveraines… Mais la prévenance sans faille de la BCE à l'égard de la finance n'est pas tout à fait un hasard, puisque le Président de la BCE, Mario Draghi, est un ancien de la banque controversée Goldman Sachs.

Pour certains, on assiste ainsi à un changement de nature de la construction européenne avec la crise. Une sorte de mue autoritaire et technocratique qui n'a pour objectif que de maintenir un ordre économique qui n'a plus d'avenir. Pour sortir de cette crise, faut-il sortir de l'Union européenne ou de l'Euro, ou y désobéir pour les refonder ? Une chose est sûre: aucun changement ne sera possible sans une remise à plat radicale des institutions européennes actuelles.

Cet article a été repris du site d'Attac France. Il a été rédigé par Aurélie Trouvé et Fréderic Lemaire et publié dans le mensuel de la Confédération paysanne.

Le mandat commercial alternatif

Une vision alternative de la politique commerciale européenne qui privilégie les besoins des peuples et de la planète et non pas l'intérêt des grandes entreprises

Dans la vague des protestations soulevée par des accords commerciaux tels que le grand marché transatlantique (TAFTA), un réseau européen d'une cinquantaine d'organisations a élaboré un mandat commercial alternatif. Il s'agit d'un contre-projet à la libéralisation de plus en plus poussée des échanges et à l'emprise croissante des transnationales. C'est la première fois que des mouvements sociaux qui critiquent le libre-échange présentent une alternative. Il n'existe pour l'instant pas encore de véritable débat sur le type de politique commerciale qui serait souhaitable. Ce qui prévaut est la vision qu'accroître sans cesse le volume des échanges est positif sous prétexte que cela favorise la création d'emplois. En réalité, les buts de la politique commerciale de la commission européenne (tout comme du gouvernement suisse d'ailleurs) sont l'ouverture maximum des marchés et l'obtention des meilleures conditions d'investissement pour leurs entreprises. Les accords commerciaux sont ainsi devenus un instrument pour éliminer les garanties sociales et environnementales aux fins d'assurer les profits.

Le mandat commercial alternatif part des besoins des êtres humains et des défis du 21ème siècle et se demande quel rôle devrait jouer la politique commerciale. Il s'agit d'une vision à long terme et qui implique un changement de paradigme plus généralement de l'économie. Le contrôle démocratique sur l'élaboration des politiques de commerce et d'investissement en est une exigence fondamentale. Il faut mettre fin à la confiscation du pouvoir par les lobbies industriels et financiers et associer au processus de consultation une gamme d'intérêts très large et en particulier les groupes qui seront directement affectés.

La vision du Mandat commercial alternatif: en finir avec le secret, la confiscation du pouvoir par les multinationales et la domination de la Commission européenne

Nous proposons une procédure totalement nouvelle pour initier, négocier, conclure et réviser les accords de commerce, qui assurera un rôle beaucoup plus grand à la société civile et aux parlements. Cela signifie jouer un rôle dans la politique commerciale, empêcher la confiscation du pouvoir politique par les entreprises privées et se débarrasser du secret excessif qui caractérise le processus pour le moment.

Le mandat commercial alternatif a établi des principes fondamentaux qui sont à respecter en appelant à des politiques de commerce et d'investissement qui permettent:

- Que les droits humains, les droits des femmes, les droits au travail et la protection de l'environnement supplantent les intérêts économiques privés.
- Que les gouvernements régulent leurs importations, leurs exportations et leurs investissements de manière à ce qu'ils servent réellement leurs propres stratégies de développement.
- Que les pays, les régions et les communautés puissent contrôler la production, la distribution et la consommation de leurs biens et de leurs services.
- Que la politique commerciale européenne respecte le droit des pays et des régions à développer – et à lui donner la priorité – le commerce local et régional au détriment du commerce mondial, par exemple dans le secteur de l'alimentation.
- Que les gouvernements et les Parlements européens puissent tenir leurs entreprises responsables des conséquences sociales et environnementales de leurs activités en Europe ou ailleurs.
- Que la souveraineté alimentaire soit respectée, pour permettre aux pays et aux communautés de donner la priorité aux systèmes de production alimentaire locaux et régionaux.
- Que les régulations sociales et environnementales contraignantes soient renforcées, et que la totale transparence de la chaîne de création de la valeur soit garantie.
- Qu'une juste distribution des revenus soit assurée tout au long de la chaîne de valeur, et que soient garantis un revenu décent et stable pour les producteurs et les travailleurs, et des prix accessibles pour les consommateurs.
- Que les gouvernements, les Parlements et les autorités publiques conservent le droit de régulation de leurs secteurs financiers et de leurs systèmes monétaires, budgétaires et financiers, notamment en restreignant la capacité des flux de capitaux à déstabiliser la finance.
- Que l'échange et le libre-accès à la connaissance soient possible, par exemple à travers des systèmes de

licence libre, des échanges libres de semences ou des groupes de brevets, et des systèmes de licences ouverts, pour promouvoir l'innovation et renforcer l'accès aux médicaments.

- Que certains secteurs, tels que les biens publics que sont l'eau, la santé, l'éducation ou les services financiers, soient exclus des négociations de l'Union européenne en matière de commerce et d'investissement.
- Que le principe de précaution (lorsque la responsabilité doit être prise de protéger le public de dangers potentiels même s'ils ne sont pas prouvés) puisse être appliqué dans le cadre de tous les accords et d'investissement.

En plus de ces principes, le mandat commercial alternatif aborde explicitement les grands problèmes actuels dans des domaines spécifiques qui sont : la production de nourriture, le droit au travail, l'investissement et les banques, les matières premières, le changement climatique, le service public, l'économie locale et la propriété intellectuelle. Il présente sa vision des orientations et choix souhaitables, dont toute politique commerciale dans l'intérêt de la population doit tenir compte.

Le mandat commercial alternatif est une tentative pour développer des stratégies en réponse à la frénésie des Etats de conclure des accords de commerce et d'investissement. Si certains aspects ou formulations sont peut-être discutables et peuvent encore évoluer, il permet d'aller plus loin qu'une simple opposition à ces accords, de poser des exigences concrètes et aussi de lancer un large débat.

Christine Dellsperger

http ://www.alternativetrademandate.org/commerce-le-temps-dune-nouvelle-vision/

La vision du Mandat commercial alternatif : respecter les ressources

Afin de progresser vers une utilisation durable et équitable des ressources, l'UE doit fixer des objectifs clairs de réduction de ses niveaux de consommation des ressources naturelles, particulièrement concernant le foncier, les ressources énergétiques et minérales, l'eau et la biomasse. Une stratégie de commerce et d'investissement nouvelle et alternative devrait réduire les importations et la consommation européennes à la fois des ressources naturelles et des biens manufacturés, particulièrement ceux qui n'ont pas été produit dans des conditions justes et durables.

ARMÉE

Pétition : NON à l'achat de drones israéliens !

Dans le cadre de son programme d'armement 2015, l'armée suisse projette l'acquisition de 6 nouveaux drones. Elle fera son choix entre deux modèles israéliens, le Heron 1 d'Israel Aerospace Industries (IAI) et le Hermes 900 de Elbit Systems, dont des experts du DDPS et d'armasuisse sont en train d'évaluer les performances. Le choix définitif se fera en 2014. Le coût estimé de cette opération se situe entre 300 et 400 millions de francs.

La collaboration militaire avec Israël contredit aux engagements de la Suisse en sa qualité d'Etat dépositaire des Conventions de Genève, mais aussi à ses obligations juridiques en tant qu'Etat signataire de ces Conventions. Un des piliers du droit international humanitaire est la 4e Convention de Genève dont l'objet est la protection des populations civiles sous occupation militaire d'une force ennemie. Depuis de décennies l'Etat d'Israël viole nombre d'articles de ce corpus juridique avec sa politique d'occupation et de colonisation de terres palestiniennes.

IAI et Elbit Systems ont développé et testé leurs appareils en surveillant, en réprimant et en tuant des Palestiniens, dont de nombreux civils. À ce titre, ces deux compagnies sont éminemment complices de l'entreprise de répression menée par l'État d'Israël.

Avec l'achat de drones israéliens la Suisse financerait une technologie qui a été développée et testée dans le cadre de la politique répressive à l'égard des civils palestiniens en violation de la 4ème Convention de Genève.

Dans une pétition lancée en octobre 2013 et qui a déjà récolté plus de 10'000 signatures, l'association BDS(1) demande que le Conseil fédéral renonce à son projet d'achat de drones de fabrication israélienne et mette fin à la collaboration militaire avec cet Etat jusqu'à ce qu'il respecte le droit international. Cette pétition est entre autres soutenue par attac et peut toujours être signée sur le site **http ://www.bds-info.ch**

A voir ou revoir :

Le reportage du 9 mai de Temps Présent (RTS) consacré aux drones sur www.tempspresent.ch

Cette pétition est soutenue par :

attac suisse - Berner Mahnwache für einen gerechten Frieden in Israel/Palästina - Centre Europe Tiers-Monde - Collectif Urgence Palestine Genève - Collectif Urgence Palestine Vaud - Communauté genevoise d'action syndicale - Droit pour tous - Free Palestine - Gerechtigkeit und Frieden in Palästina - Gesellschaft Schweiz-Palästina - Groupe pour une Suisse sans armée Genève - Mouvement pour le socialisme - Nahostfrieden.ch - Parti suisse du Travail/Partei der Arbeit der Schweiz - Palästina-Solidarität Region Basel - SolidaritéS

Note
(1) BDS-Suisse Boycott Désinvestissements Sanctions

FISCALITÉ

Vaud entre dans la danse de la sous-enchère fiscale

Après le socialiste neuchâtelois Jean Studer, puis le Vert genevois David Hiler, c'est maintenant au tour du socialiste vaudois Pierre-Yves Maillard de se lancer dans la course à la sous-enchère fiscale pour les entreprises.

En effet, lors d'une conférence de presse conjointe de P.-Y. Maillard et P. Broulis, le Conseil d'Etat vaudois a annoncé son projet de baisser l'imposition des entreprises à un taux net de 13%, soit une diminution de moitié du taux normal et une perte prévue pour les finances vaudoises de 450 millions de francs par an (environ 700 francs par habitant!).

Cette proposition sidérante s'inscrit dans la logique de concurrence fiscale nuisible que se livrent les Etats au niveau international et les cantons au niveau national.

Certains cantons, dont Vaud, accordent actuellement des tarifs spéciaux aux sociétés étrangères qui viennent s'établir sur leurs rives. Concrètement, celles-ci ne paient pratiquement plus d'impôts cantonaux et communaux sur leurs bénéfices. Le cas de Vale avait fait grand bruit il y a quelques années. Cette entreprise avait sû exploiter les failles de la concurrence fisale pour économiser des impôts sur le bénéfice qui se montaient en milliards de francs. Vale avait d'ailleurs reçu le prix hautement mérité des Public Eyes désignant la pire entreprise de l'année.

Sous la pression internatinale, et notamment européenne, les cantons suisses vont devoir revoir leurs pratiques. L'Union européenne exige d'ailleurs que les statuts spéciaux soient supprimés dans les cantons qui les appliquent. C'est le fond de la 3e réforme de l'imposition des entreprises qui est actuellement en préparation au niveau fédéral.

Le taux normal d'imposition sur le bénéfice (celui que paient les petites entreprises) se monte à environ 25% dans le canton de Vaud. Passer à ce taux pour les sociétés qui bénéficient des statuts spéciaux les pousseraient à se délocaliser dans d'autres paradis fiscaux, à l'étranger ... ou dans d'autres cantons suisses qui ont déjà introduits des taux extrêmement bas, à l'exemple de Neuchâtel.

La seule solution crédible à cette sous-enchère serait de transférer l'imposition des entreprises des cantons et communes vers la Confédération. C'est le sens du projet d'initiative fédérale qui avait été lancé par Roger Nordmann en automne 2013 et dont nous avons déjà parlé dans Angles d'Attac (voir No 92 et 93).

Lechim

Une médicamentation très douteuse

Pour faire passer la pilule, le Conseil d'Etat se propose en contrepartie d'augmenter les allocations familiales, dont pourraient bénéficier les personnes les plus nécessiteuses, pour un montant de 200 millions.

Nous ne nous opposons bien entendu pas à une telle proposition, mais ce qui est en jeu, c'est le financement de tout ce paquet dont le total se monte ainsi à 650 millions.

En appelant la Confédération à prendre en charge ce manque à gagner par une sorte de réforme de la pérquation financière, les vaudois appellent implicitement soit à de nouvelles économies, soit à une hausse des impôts par le biais de l'antisociale TVA.

En résumé, les économies d'impôt dont profiteront certaines entreprises seront reportées sur les épaules des plus démunis et de la classe moyenne.

La coupe est pleine ! Les désastres économiques et sociaux des grands événements sportifs

Destructions de quartiers, expulsions, expropriations, opérations foncières, rythme et cadences infernales imposées aux travailleurs du bâtiment, juridiction d'exception, délimitation de zones d'exclusion commerciales, explosion des dépenses et des dettes, corruption… tout cela au nom du sport et de la compétition ? Cela suffit !

Pourquoi si peu de leçons sont tirées de l'organisation de ces grands événements sportifs ? Qui en sont les véritables profiteurs ? Pourquoi est-ce nécessaire de les analyser à travers une grille de lecture critique de la mondialisation néolibérale ?

A la lumière des expériences en Afrique du Sud, au Brésil, en Chine, en Argentine et en Angleterre, ce livre montre en quoi les gouvernements des pays du Sud en particulier, devraient remettre en question les promesses faites par les grandes institutions sportives et les regarder à la lumière des conséquences économique, sociale et environnementale résultant dans différents pays hôtes.

Ouvrage collectif, avec les contributions de Patrick Bond, Eddie Cottle, Stephen Graham, Ashok Kumar, Fabien Ollier, etc.

PUBLICETIM N°38, 144 pages
ISBN 978-2-88053-098-3
Prix : 12 CHF

Monsieur Schneider-Ammann doit démissionner

Pétition à l'attention du Conseil fédéral

Attac suisse lance une pétition pour la justice fiscale

Optimisation fiscale = fraude fiscale

Monsieur Schneider-Ammann est coupable de fraude fiscale.

Il doit démissionner et « l'optimisation fiscale » doit être interdite.

L'optimisation fiscale est généralement un euphémisme. Lorsque ce terme est utilisé par un spécialiste pour désigner l'utilisation de sociétés-écrans basées dans des paradis fiscaux, il s'agit toujours de fraude fiscale. Une société domiciliée dans un paradis fiscal et qui n'a aucune activité sur le territoire en question a nécessairement comme but la fraude fiscale ou pis le blanchiment d'argent. Quelle autre raison pouvait bien avoir le groupe Ammann pour créer une société à Jersey, une île des côtes normandes balayée par le vent ? Johann Schneider-Ammann savait très bien ce qu'il faisait à l'époque : cela s'appelle de la fraude fiscale.

La droite et le gouvernement sont complices. Le fisc du canton de Berne prétend que tout est légal, des voix de la droite affirment que ces procédés sont normaux, voire indispensables pour les entreprises. C'est là que réside le plus grand scandale: la fraude fiscale est la norme pour les entreprises actives au niveau international. Il faut que ce scandale cesse, que les législations soient adaptées et appliquées à tous, que les paradis fiscaux soient fermés.

Pour que les promesses de la Suisse d'aller vers plus d'équité face à la fiscalité soit crédibles, la démission de J. Schneider-Ammann du gouvernement s'impose.

Nom	Prénom	Adresse	Signature

Signature en ligne: http://www.suisse.attac.org/Petition

Pétition soutenue par attac suisse - La Gauche - La Gauche Anticapitaliste - Les Jeunesses Socialistes Suisses - solidaritéS Vaud.

A renvoyer à: Attac Suisse, 1205 Genève

MULTINATIONALES

Journées d'action contre l'Impunité des Transnationales à Genève en juin

A l'initiative de l'Équateur, l'Afrique du Sud et 85 autres États, une initiative a été lancée pour proposer au sein de l'ONU des normes contraignantes à l'égard des sociétés transnationales. La semaine du 23 au 27 juin, un projet de résolution sera présenté au Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève pour la création d'un groupe de travail intergouvernemental qui négocierait la convention internationale en question.

Afin de mettre sous pression les Etats, dont beaucoup sont évidemment contre ou réticents à cette initiative, une campagne internationale selon la stratégie de mobilisation « dedans et dehors » sera organisée. Le réseau **Dismantle Corporate Power** (cf. www.stopcorporateimpunity.org) a contacté les organisations et mouvements sociaux intéressés afin de mettre sur pied des actions de soutien à Genève à ce moment. Au-delà de cette échéance, le but à terme est l'élaboration depuis en bas d'un Traité des Peuples concernant l'activité des transnationales.

A ce jour, les activités prévues sont les suivantes :

- **Mardi soir 24 juin à 20h à la Maison des Associations :** annonce des « verdicts » du Tribunal Permanent des Peuples (TPP) contre les multinationales pour des plaintes concernant notamment Glencore/Xstrata (en Colombie, Zambie,. ..), Shell (Nigéria) et Chevron (Equateur) ainsi que témoignages de victimes.
- **Mercredi 25 juin à 18h, une manifestation/Tour guidé du Genève transnational,** partant de la place des Nations.

La prochaine réunion de préparation aura lieu le 3 juin à 18h30 au café Gavroche, boulevard James-Fazy 4, à Genève.

ALTER SUMMIT

Journées européennes de mobilisation contre le grand marché transatlantique (Tafta), pour des alternatives à l'austérité

Une semaine avant l'élection du Parlement européen, des mouvements sociaux, syndicats, associations et collectifs militants ont appelé à une semaine d'action en Europe contre les programmes d'austérité et de libéralisation imposés par la Troïka.

Des initiatives sont annoncées dans une dizaine de pays européens : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Italie, Pays-Bas,..

Ces journées de mobilisation à l'initiative des réseaux européens Blockuppy et Altersommet sont l'occasion de réaffirmer le refus des politiques antisociales menées en Europe, et des projets ultralibéraux incarnés aujourd'hui par le grand marché transatlantique / Tafta. Elles sont également l'occasion de populariser nos alternatives démocratiques et solidaires à la crise.

A Bruxelle, le 15 mai, les plus grandes entreprises ont invité des «décideurs» au palais d'Egmont pour le European Business Summit. Les organisateurs de cette grande messe du lobbyisme annoncent leur objectif : influencer les leaders européens à quelques jours des élections. Plusieurs centaines de manifestants ont été interpellés par la police alors qu'ils manifestaient pacifiquement.

LUNDI 2 JUIN 2014 À 20H

Attac-Genève accueille

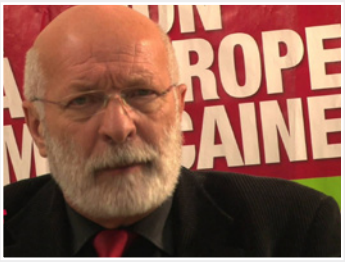

RAOUL-MARC JENNAR

pour une conférence intitulée

CES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGES QUI MENACENT LES DÉMOCRATIES

suivie d'un débat sur Le libre-échange en Suisse et l'évolution des accords sur le commerce des services

MAISON DES ASSOCIATIONS

Salle Mahatma Gandhi
15 rue des Savoises - Genève

Raoul-Marc Jennar travaille depuis 15 ans au service d'organisations non-gouvernementales : de 1999 à 2005, il travaille pour l'ONG belge Oxfam Solidarité ; il s'intéresse particulièrement au dossier de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Il a été aussi membre de la Fondation Copernic et a participé à certains de ses groupes de travail pendant la campagne du Non au référendum sur la constitution européenne.

Observateur aux conférences ministérielles de l'OMC à Doha, Cancun et Hong Kong, il est membre de la coordination du réseau altermondialiste «Notre monde n'est pas à vendre.»

Entrée libre, chapeau à la sortie